



Volaille : nouvelle acquisition pour Solexia

Le fonds lyonnais d'investissement vient d'acquérir Allier Volailles auprès de la famille propriétaire. Solexia atteint désormais un chiffre d'affaires annuel de 86,7 millions d'euros.

Le fonds lyonnais d'investissement vient d'acquérir Allier Volailles auprès de la famille propriétaire. Solexia atteint désormais un chiffre d'affaires annuel de 86,7 millions d'euros.

Solexia vient de boucler l'acquisition d'une nouvelle entreprise régionale : le 14 janvier, il annonçait qu'Allier Volailles rejoignait son pôle volaille pour un montant non dévoilé. « Créée en 1961, Allier Volailles est une société spécialisée dans l'abattage, la découpe et l'élaboration de produits à base de volailles, notamment en IGP Volailles Fermières d'Auvergne », explique Solexia. La société produit principalement de la viande de volailles (poulet, pintade, poularde, chapon, dinde), lapin et d'autres spécialités complètent la gamme en négoce (canard, canette, pigeon...). Les clients sont majoritairement des professionnels d'Auvergne-Rhône-Alpes : grossistes (13%), circuits traditionnels/métiers de bouche traiteurs, bouchers (48%), GMS (24%), restauration collective (11%) et divers (4%). L'entreprise basée à Escurolles emploie 78 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de 14 millions d'euros en 2018 et 14,2 millions d'euros en 2019.

Structurer un pôle volailles

Désormais, Solexia « structure un véritable pôle volailles avec ses trois entités : Vey, Sedivol et Allier Volailles. Au sein même de son pôle agro, ce pôle est véritablement axé sur des volailles d'Auvergne de qualité, pour la plupart labélisées », explique [Hervé Kratiroff](#), président de Solexia et d'Allier Volailles. Plusieurs projets sont dans les cartons pour la société, comme l'agrandissement de l'atelier de transformation pour améliorer les conditions de travail et l'acquisition de machines de refroidissement permettant de recycler l'énergie en chaleur. " Cette acquisition d'Allier Volailles va permettre naturellement des synergies métiers : élargissements des gammes produits, cross-selling... ", détaille Hervé Kratiroff, qui voit aussi la possibilité " d'offrir de nouveaux produits (notamment les produits élaborés, le poulet bio et le poulet du Bourbonnais) aux clients de Vey et de Sedivol. "

Allier Volailles est la troisième société dans la filière des volailles de la région Auvergne aux côtés de Vey (rachat en 2008) et de Sedivol (rachat en 2018). Avec cette nouvelle acquisition, Solexia atteint 86,7 millions d'euros de chiffre d'affaires. Le pôle volailles pèse désormais près d'un tiers des ventes du groupe Solexia à 27,6 millions d'euros.